

## ADOPTION DU BUDGET 2020-2021

Conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, avis est donné que le budget de l'année 2020-2021 du Centre de services scolaire des Patriotes sera soumis pour adoption lors de la séance de l'intérim assumé par le directeur général du 6 juillet 2020 à 13 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,  
ce 15 juin 2020.

Luc Lapointe,  
Directeur général